

**Date d'affichage : 16/05/2025**

<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION JURIDIQUE COUPES JEUNES REUNION TELEPHONIQUE DU 15/05/2025</b></p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Membres présents** : MM . A.SERGENT , J.C.DAGBERT , P.LEMAITRE, C.FOURNIER

Les personnes membres de la commission ayant une appartenance à un club cité dans ce PV n'ont pris part aux délibérations, ni aux décisions.

**Coupe Défis sports + U 15/U 14 du 14/05/25**

53331585 LONGUENESSE JS – NEUFCHATEL E

Inscription sur la feuille de match d'un joueur de NEUFCHATEL E suspendu. De ce fait ce joueur est sanctionné d'un match de suspension ferme à compter du 19/05/25. Homologué : LONGUENESSE JS 18 NEUFCHATEL E 0 par pénalité. Amende 100 euros à NEUFCHATEL E

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure Article 152 des règlements généraux du District).

Le Président : M. C. FOURNIER